



## **1<sup>er</sup> Article – Semaine 36/2025 – Les prémices**

La Santé et Sécurité au Travail (SST) dans les petites et nouvelles entreprises, ce n'est pas simplement une affaire de casques ou de gilets fluos. Bien au-delà des équipements visibles, il s'agit avant tout d'une démarche essentielle, qui vise à protéger les personnes dans leur activité quotidienne. En parallèle, elle contribue à améliorer les conditions de travail, tout en renforçant le bien-être collectif.

De plus, en intégrant la SST dans la culture de l'entreprise, on favorise un climat sain, durable et propice à la croissance. Autrement dit, investir dans la sécurité, c'est aussi investir dans la performance et la pérennité.

### **La SST, c'est quoi exactement ?**

La SST regroupe l'ensemble des actions mises en place pour prévenir les accidents, limiter l'apparition de maladies professionnelles, et réduire les risques liés au stress chronique ou aux postures inadaptées. En d'autres termes, elle englobe tout ce qui peut potentiellement nuire à la santé — qu'elle soit physique ou mentale — des travailleurs.

Ainsi, adopter une démarche SST, c'est agir de manière proactive pour préserver l'intégrité des équipes, améliorer leur qualité de vie au travail, et renforcer la sécurité au quotidien.

Elle concerne :

- Les lieux et conditions de travail
- Les comportements et la vigilance
- Les responsabilités de chacun

**Ce que dit la loi**

La législation impose à l'employeur de :

- Assurer la sécurité et protéger la santé des salariés
- Évaluer les risques et mettre en place des mesures de prévention
- Informer et former les équipes
- Adapter le travail aux capacités des personnes

Selon votre pays, cela peut prendre la forme d'un **Document Unique**, d'un **plan de prévention**, ou d'un **système de gestion SST**.

### **Pourquoi c'est important (au-delà de la loi)**

La SST, c'est :

- Moins d'accidents = moins d'arrêts, moins de coûts
- Un climat de confiance = des employés plus engagés et une attraction de talents facilitée.
- Une image positive = attractivité et crédibilité
- Une culture d'amélioration continue = innovation et performance

**Et maintenant ?**

### **Affichez votre engagement en parlant sécurité dès aujourd'hui !**

1/ Désigner une personne préposée à la SST, ou à défaut l'entrepreneur lui-même.

2/ Faire le point avec la direction au moyen d'une auto-évaluation.

Une auto-évaluation complète est désormais disponible pour les entreprises qui souhaitent faire le point sur leur niveau de maîtrise en santé et sécurité au travail. Concrètement, elle se présente sous la forme d'un questionnaire structuré, composé de plusieurs dizaines de questions. Grâce à cet outil, il devient possible d'établir un diagnostic clair et objectif de la situation actuelle.

En s'appuyant sur les résultats obtenus, les entreprises peuvent non seulement identifier leurs points forts, mais aussi repérer les axes d'amélioration. Ainsi, cette auto-évaluation constitue une base précieuse pour initier — ou renforcer — une démarche structurée en faveur d'un environnement professionnel plus sûr, plus sain et durable.

[SUVA – CH](#) 

[DIAG SST – F](#) 

[Safety & Work – B](#) 

### 3/ Intégrer la sécurité dans la communication interne

La sécurité, ça se communique. Des messages clairs, simples et réguliers : c'est comme ça qu'on mobilise tout le monde. Quand l'info circule bien, les bons réflexes suivent.



👉 Voilà les premières étapes pour poser des bases solides en santé et sécurité au travail. Des actions simples, concrètes, et accessibles à toutes les entreprises.

Prêt à aller plus loin ? L'article n°2 du défi arrive bientôt — avec de nouvelles pistes pour renforcer la culture sécurité au quotidien.